



Angèle KREMER-MARIETTI

Université de Picardie, Amiens
Groupe d'Études et de Recherches Épistémologiques, Paris

Lecture des textes de Comte soumise aux méthodes du télescope et du kaléidoscope

(Publié dans : Angèle Kremer Marietti (dir.), *Auguste Comte, La Science, La Société*, Paris : L'Harmattan, 2009, pp 13-34)

1. Préliminaires sur l'interprétation du comtisme

Les textes de Comte visent un mode « positif » d'énonciation, et il semblerait que leur interprétation ne pose aucun problème. Pourtant, cette philosophie qui se veut « positive » ne manque pas de présenter à l'interprète des difficultés de méthode ; des preuves en sont les mésinterprétations du comtisme.

L'exemple le plus éclatant en est le malentendu qui opposa Comte et Mill, et qui est évident à travers la correspondance qu'échangèrent les deux philosophes. En ce qui concernait directement Comte, dans la discussion il lui était impossible de se placer à un point de vue différent du sien. Pour Comte, on était à ses yeux soit un disciple, soit un dissident ou un hérétique. Bien sûr, cela tenait en partie à la personnalité de Comte, mais aussi au fait que, pour lui, comme l'écrit Lévy-Bruhl dans son Introduction à la *Correspondance*¹, la philosophie positive présentait les mêmes caractères que la science. La vérité est que l'esprit systématique de Comte assurait constamment la liaison logique de chaque élément de sa doctrine avec l'ensemble des éléments : et il gardait toujours présente à l'esprit la pensée de cet ensemble dans l'interactivité de ses éléments. Surtout, Comte interprétait tous les faits dans le sens de sa doctrine.

Comme l'a exprimé Lévy-Bruhl, il est vrai que les positions de Comte et de Mill, derrière une identité apparente de méthodes et de principes, différaient sur nombre de points. Par exemple, sur l'inégalité des sexes². Comte estimait les femmes inférieures par l'intelligence et supérieures par le sentiment. Pour Mill, la condition des femmes était issue d'un préjugé et représentait une forme de l'esclavage la plus difficile à

¹ Lucien Lévy-Bruhl, *Correspondance de John Stuart Mill et d'Auguste Comte* (1899), Paris, L'Harmattan, 2007.

² Voir *The Correspondence of John Stuart Mill and Auguste Comte*, translated from the French and edited by Oscar A. Haac, with a foreword by Oscar A. Haac and an introduction by Angele Kremer-Marietti, New Brunswick (U.S.A.) and London (U.K.), 1995. Je développe dans l'Introduction (1-26) les raisons du dissentiment entre Mill et Comte (6-14) dans les domaines de la psychologie, de l'économie, du statut des femmes, de la statique sociale, de la religion.

déraciner. Du point de vue du système, Mill appréciait la dynamique sociale ou la loi des trois états, qu'il se représentait comme une philosophie de l'histoire, incomplète mais utile à éclairer l'évolution intellectuelle de l'humanité. Cependant la statique sociale lui paraissait arbitraire et dénuée de preuves ; pour Mill, il y manquait une base psychologique. De plus, Mill ne comprenait pas que Comte appelât du nom de « métaphysique » à la fois l'analyse psychologique de Condillac et l'ontologie allemande.

Au cours de l'histoire, le comtisme n'a pas été épargné de controverses liées à son interprétation. La question peut se poser : la compréhension et l'interprétation des textes de Comte impliqueraient-elles une méthode spécifique ?

a. Quelques mots d'abord, sur une controverse concernant **la loi des trois états**. D'après Littré (1801-1881)³, il est aisé de comprendre et d'admettre que la métaphysique soit sortie de la théologie, mais il est impossible de dire que la philosophie scientifique soit sortie de la métaphysique. Or, on peut ne pas être d'accord avec la seconde proposition de Littré, qui a pourtant été suivie par bien d'autres, comme Roberty (1843-1915) qui en tirait la conclusion explicite que « la relation de filiation qui existe entre la théologie et la métaphysique ne nous permet en aucune façon de conclure à l'existence d'une relation du même ordre entre cette dernière et la philosophie scientifique »⁴. D'abord, rien n'implique que la première relation doive entraîner la seconde ; mais, de plus, il n'est pas nécessaire du tout que la relation de filiation théologie/métaphysique soit du même ordre que la relation de filiation métaphysique/science. De toute façon, posée ainsi, la question est fort mal engagée. Ce n'est certes pas la première filiation (de la théologie à la métaphysique) qui par elle-même aurait entraîné la seconde filiation (de la métaphysique à la science). D'abord, la science moderne et la métaphysique ont été effectivement contemporaines de la théologie : les philosophies de Descartes et de Leibniz en sont la preuve. Comte pense même qu'à l'ère scientifique les modes de penser théologique et métaphysique peuvent coexister. Comte a surtout voulu dégager un schème ou une typologie dominante de l'évolution humaine, utile méthodologiquement à ses explications et à ses expositions. De plus, très souvent, la science a commencé à tirer l'expression de certains de ses concepts à partir de certains concepts métaphysiques. Il y eut ce rapport historique de la science moderne à la métaphysique, que j'ai pu démontrer dans l'ouvrage intitulé *Les racines philosophiques de la science moderne*⁵.

S'il est vrai, qu'en tant que « loi », la loi des trois états reste inexplicée en elle-même, la notion a toutefois été précieuse dans la mesure où elle a permis de classer les données de l'observation, comme l'a justement remarqué Eugène de Roberty⁶. En tout cas, il reste qu'on peut supposer comme possible et le plus souvent réelle « la disparition progressive des illusions théologiques ou métaphysiques, à mesure que croît la somme du savoir positif »⁷. La possibilité de la disparition de telles « illusions » se confirme comme devenant réalisable progressivement, sinon collectivement du moins individuellement : si l'âge de la science ne « déthéologise » pas massivement les foules, on constate pourtant que le chercheur scientifique peut, individuellement, abandonner toute trace de culture théologique. En ce qui concerne la métaphysique proprement dite,

³ Émile Littré, *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863).

⁴ Eugène de Roberty, *L'ancienne et la nouvelle philosophie*, Paris, Ancienne Librairie Germer Baillière et Cie, Félix Alcan Éditeur, 1887, 207.

⁵ A. Kremer-Marietti, *Les racines philosophiques de la science moderne*, Pierre Mardaga Éditeur, Bruxelles, 1987.

⁶ Eugène de Roberty, *op. cit.*, p. 208

⁷ *Op. cit.*, p. 209.

c'est-à-dire une discipline disposant d'entités abstraites telles que les notions de substance, d'être, d'âme, d'esprit, ce qui peut se passer dépend essentiellement des représentations auxquelles donnent lieu ces notions. Par le terme de « métaphysique », dans le sens comtien repris par Roberty mais non par Mill, il s'agit de savoir proprement ce qui est désigné. Toute suite dépend de son origine. Une différence s'impose si la métaphysique est issue de l'argumentation théologique ou même de l'expérience scientifique : on peut parler, sans métaphysique dans le sens comtien, en évoquant les 'substances' (chimiques, par exemple) mais on tombe sous la critique comtienne quand on traite d'une substance spirituelle ou de l'âme éternelle, car est alors impliqué un acte de foi qui dépasse le niveau de l'expérimentation scientifique. La position comtienne, « positiviste », implique qu'on n'use de mots que directement applicables à des réalités observables à quelque niveau que ce soit et, au besoin, en usant d'instruments plus ou moins complexes.

Les trois phases mentales de la loi des trois états ont été dites par Comte successivement dominées par les déités, les entités et les lois naturelles ; mais Comte a aussitôt précisé que les trois états pouvaient être contemporains à une époque déterminée. En fait, on peut même dire aussi que les trois états correspondent à trois âges différents de la connaissance : science et société étant étroitement solidaires. Les deux premières phases concernent chaque fois une philosophie qui fonde son point de vue général sur une méthode purement hypothétique, alors que la troisième fonde son point de vue général sur des faits et des rapports vérifiés, sur la base d'hypothèses, mais scientifiques, c'est-à-dire qui auront été ou devront être vérifiées selon une méthode scientifique. De plus, selon Comte, les trois états peuvent également se reproduire temporellement sous une forme atténuée dans le développement individuel résumant l'évolution sociologique.

En principe, l'existence et l'appréhension d'une science positive correspondent à une stricte conception positive du monde, totalement exclusive de toute conception théologique ou métaphysique ; mais, du fait de la culture, dans la vie individuelle ou collective courante, il est possible qu'il n'en soit pas ainsi et qu'à côté de la science positive subsiste une conception du monde qui ne soit pas exclusive de toute conception théologique ou métaphysique. Dans la même société et/ou dans la même culture, on voit souvent coexister recherches scientifiques et religions chez des individus menant à bien des activités parfaitement rationnelles. D'ailleurs, Comte lui-même juge nécessaire de réintroduire la religion⁸ dans son positivisme, même si la religion positive qu'il conçoit se réserve pour unique transcendance celle de l'Humanité, c'est-à-dire l'ensemble des humains présents, passés et futurs. En fait, même si l'élimination entrevue par Comte vise les mythes et les religions du passé, il leur reconnaît des avantages certains au profit de l'éducation de l'humanité : aux religions monothéistes il reconnaît un privilège d'abstraction et à toutes les mythologies un privilège particulier dans les trois domaines de la logique des sentiments, de la logique des images, et de la logique des signes, coopérant à la logique humaine complète.

b. Voyons rapidement les formules « *Ordre et Progrès* » ou « *le progrès comme développement de l'ordre* ». On oublie généralement que Comte n'invoquait successivement ordre et progrès, que parce qu'il ne pouvait y avoir un quelconque progrès qui ne se dégageât d'un certain ordre, ou dans la perspective d'un certain ordre supposé à sa base ; tout comme une déduction logique ou mathématique particulière ne peut se faire qu'à partir de certains axiomes ou de certaines propositions logiquement

⁸ Cf. Walter Dessauze, *Essai sur la religion d'après Auguste Comte* (1902), Préface par A. Kremer-Marietti, Paris, L'Harmattan, 2007.

bien établies. Or, il est souvent apparu chez les commentateurs critiques de Comte l'erreur d'insister sur la notion de l'ordre qu'ils interprétaient comme sous-entendant un ordre politiquement imposé, voire tyrannique, alors qu'il s'agit généralement pour Comte de l'ordre des choses : il existe toujours un ordre des choses que nous devrions découvrir avant d'agir dans n'importe quel domaine, fût-il le plus commun.

C'est pourquoi on pourrait aussi comprendre l'idée comtienne de progrès que Comte présentait comme le développement de l'ordre, en tant qu'elle signifie le rapport d'une quelconque évolution à partir d'une constitution donnée, ou encore le rapport d'une conséquence possible à partir d'une cause réelle déterminée. Et cela, même si Comte privilégiait la notion de loi sur la notion de cause, c'est-à-dire la notion d'enchaînement nécessaire de deux termes à la simple considération d'un terme considéré comme 'causal'. Pour Comte, le progrès d'une évolution dans la diachronie, c'est-à-dire se produisant dans la succession, dépend toujours d'un ordre de base dans la synchronie, c'est-à-dire fermement établi dans la solidarité de la constitution ou structure de base.

On peut rapprocher de cette dualité essentielle, d'un côté l'idée de fonction ou d'acte et de l'autre l'idée d'organe. C'est pour Comte la base d'une idée nécessaire posant, par exemple, le problème biologique d'une façon très précise ; à savoir : « *étant donné l'organe ou la modification organique, trouver la fonction ou l'acte, et réciproquement* »⁹. Il s'agissait donc pour lui d'établir un lien invariable de la double idée, non seulement d'ordre et de progrès, mais à la fois aussi le lien de la double idée générale et spéciale, d'organe et de milieu jouant avec une troisième idée, l'idée de fonction.

c. Eugène de Roberty faisait justement remarquer que le positivisme avait permis de révéler :

1° le sentiment de la **liaison des choses** ;

2° le sentiment des **limites qui bornent nos connaissances**.

Il est vrai que les connaissances scientifiques fondamentales au positivisme découvrent et forment la liaison des choses, c'est-à-dire la relation qui existe entre les objets que nous nous donnons à connaître ; et elles ne peuvent transgresser la visée de cette liaison des choses qui forment l'ordre des choses supposé et toujours renouvelable, au fur et à mesure de la progression de notre savoir. Naturellement, la visée de la liaison des choses ne cesse de s'agrandir régulièrement avec l'accroissement et l'ordonnement des connaissances scientifiques, mais encore avec la création des méthodes qui les produisent : en fait, l'ordre des choses dépend chaque fois de la méthode employée. D'où, nous pouvons tirer une idée de la limite de nos connaissances comme étant directement dépendante des délimitations elles-mêmes de nos méthodes.

2. Approches télescopique et kaléidoscopique¹⁰ du système comtien

Il est facile d'évoquer la possibilité d'aborder le système comtien selon des approches, télescopique et kaléidoscopique, qui présentent l'avantage de faire justice au système.

a. En fait, au départ, l'analogie avec un télescope a été suggérée explicitement par Comte lui-même. Le télescope convient parfaitement à la classification des sciences de Comte. Sous l'analyse plus ou moins poussée, l'agencement ordonné des sciences peut

⁹ *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann, I, 684. Sigle C.

¹⁰ Je renvoie à l'inspiration de mon livre, *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte. Sentiments Images Signes*, Paris, L'Harmattan, 2007.

à loisir s'allonger ou se réduire — c'est-à-dire en s'adjoignant les titres de nouvelles sciences positives, ou en les ignorant — ; ce qui fait penser à une lorgnette qui s'allongerait ou se réduirait selon notre décision de pousser plus loin ou non l'analyse. Dans le *Catéchisme positiviste*, Comte lui-même évoque le « tube d'une lunette portative » qui peut s'allonger ou se réduire à loisir¹¹. Il s'agit bien en fait d'une lunette d'approche portative.

Le faisceau encyclopédique présenté par Comte peut, en effet, se réduire à deux éléments : *cosmologie* et *sociologie* ; il peut atteindre cinq éléments : *mathématique*, *physique*, *biologie*, *sociologie*, *morale* ; ou bien sept éléments : *mathématique*, *astronomie*, *physique*, *chimie*, *biologie*, *sociologie*, *morale*.

L'ordre matériel peut s'envisager à partir de la décomposition de la physique en trois éléments : *astronomie*, *physique proprement dite* et *chimie*. Ensuite, dans chaque discipline la classification peut se poursuivre : ainsi, dans les mathématiques, Comte dénombre *calcul*, *géométrie*, *mécanique* ; en astronomie : *statique céleste*, *dynamique céleste*, et *cosmogonie positive* ; en physique : *barologie*, *thermologie physique*, *thermologie mathématique*, *acoustique*, *optique*, *électrologie* ; en chimie : *chimie inorganique*, *chimie organique* ; en biologie : *biologie statique* se divisant en *anatomie* et *biotaxie*, et *biologie dynamique* se divisant en *physiologie organique* et *physiologie animale* ; en sociologie : *statique sociale* et *dynamique sociale*.

En outre, la mésologie ou théorie des milieux organiques — déjà exprimée dans la 40^{ème} et surtout dans la 43^{ème} leçon du *Cours de philosophie positive* et ensuite développée dans le *Système de politique positive*¹² — est étendue dans le quatrième volume du *Système* à la théorie des milieux subjectifs¹³, instituant ainsi la combinaison des images et des signes, qui permet l'intervention des sentiments¹⁴, l'esprit humain se modelant sur l'extérieur : ce qui fait que la théorie des milieux débouche naturellement sur la théorie de l'entendement.

Il peut être utile alors de rappeler la théorie statique de l'entendement que propose Comte, avec une première loi exprimant « la subordination totale de l'homme envers le monde »¹⁵ ; avec une seconde loi donnant le pas à la perception sur la représentation, et aux images extérieures sur les images intérieures ; enfin, avec une troisième loi invoquant la prépondérance de l'image normale réglant les produits de l'intuition.

Ce qui ressort finalement de ces articulations télescopiques, ce sont les grandes homologues de nos structures organiques et psychiques relativement à un milieu compris comme nutriment, stimulation et régulation. C'est pourquoi finalement, pour Comte, l'étude rationnelle du monde vient se fondre dans « une seule science, la science humaine, ou plus exactement sociale, dont notre existence constitue à la fois le principe et le but » (*Discours sur l'esprit positif*, § 20).

b. À ce point de notre représentation télescopique du système comtien peut intervenir la métaphore du kaléidoscope actualisant heureusement notre représentation totale de la systématique comtienne à partir de certaines notions que l'on peut voir s'agencer à d'autres notions selon la nécessité rigoureuse propre au système comtien et nullement selon une contingence laissée au hasard de brisures, telles que celles constatées par

¹¹ *Catéchisme positiviste* (1852), Paris, Garnier-Flammarion, 1966, 110.

¹² *Système de politique positive* (1851-1854), 4 vol., Paris, 1928. Voir I, 439, 640, 665, 735 ; II, 447 ; IV, 38. Sigle SPP.

¹³ SPP, IV, 53, 173, 204, 216.

¹⁴ SPP, IV, 173.

¹⁵ SPP, III, 18.

Lévi-Strauss¹⁶ dans son observation de la pensée sauvage. Et il ne fait aucun doute que la métaphore du kaléidoscope puisse être signifiante dans le système cohérent et parfaitement ordonné de Comte.

Le kaléidoscope est un modèle de pensée utilisé pour décrire comment de multiples éléments, en un nombre fini compris dans une topique finie, peuvent se combiner un nombre indéfini de fois en suivant un simple ré-agencement du donné. C'est ce qui peut se vérifier dans la perspective comtienne : si l'on considère l'ordre humain, d'abord social, puis moral au sein du social, et coordonné à des systèmes de signes abstraits, il est clair que, du point de vue de la cosmologie, l'ordre humain est assujéti aux lois invariables de la matérialité auxquelles se conjuguent les lois de la vitalité, auxquelles s'ajoutent celles de la socialité.

Cernée par les lois naturelles, la liberté humaine ne peut se maintenir telle qu'en suivant ou respectant le parcours prévu par ces mêmes lois : de même que tout corps matériel tombe selon la loi de la chute des corps, de même toute fonction vitale s'accomplit librement en suivant sans entrave la loi qui lui correspond. L'existence humaine doit par nécessité suivre l'activité matérielle qui la domine et qui stimule l'intelligence ; cette dernière donne également à la sociabilité une puissante excitation ; mais la prédominance de la vie pratique favorise l'essor intellectuel et moral.

De quelque bout de la lorgnette qu'on l'observe, ou de quelque facette du kaléidoscope qu'on l'aborde, la chaîne des éléments du monde ne se désolidarise jamais. D'une part, l'impulsion universelle propulse tous les éléments selon la loi de la continuité d'action exprimée dans la 50^{ème} leçon du *Cours*. À l'autre bout de la chaîne, notre affectivité entraîne notre activité ; de même, nos instincts personnels donnent leur impression à notre vie sociale en orientant notre activité intellectuelle ; notre intelligence est néanmoins dominée par notre activité pratique. D'un bout à l'autre, et selon la même circularité efficace, tandis que l'activité théorique manifeste l'état intérieur de l'être animé, l'activité pratique modifie le monde extérieur¹⁷ et domine notre intellectualité qui entraîne notre activité théorique.

En effet, d'où que l'on observe, on voit les connexions s'aligner et s'organiser dans l'efficiéce des fonctions solidaires. Statique et dynamique se concertent dans la mesure des interrelations de l'ordre et du progrès, puisque le progrès est le développement de l'ordre et la dynamique celui de la statique. Si bien que distinguer un ordre quelconque, c'est être à même de découvrir le progrès qu'il rendra possible. Cette loi valable en mathématiques se retrouve applicable dans tous les domaines considérés, d'autant plus concrètement que la complexité des phénomènes est plus grande.

À partir de quoi, la différenciation de la statique et de la dynamique confirme la polyvalence des principales formules comtiennes : tel est donc bien le principe homologique de cette pensée qui se retrouve dans la formule selon laquelle ce « qui règle un entendement rallie tous les autres » ou inversement « les sentiments qui rallient sont aussi les plus propres à régler »¹⁸. Ainsi, pour Comte, *régler* et *rallier* dépendent des inclinations de notre conduite et des opinions qui la modifient. Mais nos fonctions ont un siège : les instincts personnels, que Comte situe dans la masse postérieure du cerveau, et les impulsions sympathiques, qu'il situe dans sa région antérieure¹⁹. Si bien que la continuité de la vie affective s'accompagne de l'intermittence de la vie de

¹⁶ Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962; voir pp. 48-99.

¹⁷ SPP, III, 54.

¹⁸ SPP, II, 10.

¹⁹ *Catéchisme positiviste*, 136.

relation : l'alternance supposée par Comte de l'activité des organes du cerveau lui permet d'expliquer la diversité entre continuité et intermittence.

La prévalence de l'affectivité règne sur l'intelligence en général, et, dans le sommeil, permet d'expliquer le rêve. Là comme ailleurs, c'est toujours le schème classificatoire qui guide l'explication comtienne et qui détermine la classification cérébrale selon le principe de la généralité décroissante donnant aux instincts un « décroissement de généralité à mesure qu'ils deviennent plus nobles et moins énergiques ».

Dans cette configuration, ce qui joue un grand rôle, c'est le langage, qui est social et historique, autrement dit « un résultat très complexe de l'ensemble du développement humain » : il a sa source dans notre aptitude propre à créer des symboles, y compris les signes artificiels, c'est dire qu'il s'origine dans ce que nous appelons aujourd'hui la fonction symbolique²⁰. Comme on peut le constater, ce qui domine toujours chez Comte, c'est la pensée homologique qui préside à la « subordination nécessaire de l'organisme envers le milieu »²¹. Prévaut donc, la « théorie comtienne des milieux ».

Pour résumer cet examen d'ensemble par le moyen d'un instrument, tel le kaléidoscope qui nous ouvre diverses perspectives, nous dirons que l'ordre individuel étudié par la Morale est subordonné à l'ordre social étudié par la Sociologie, lui-même subordonné à l'ordre vital, et celui-ci subordonné à l'ordre matériel. Qu'on regarde un aspect de cette imbrication des ordres, on y retrouvera tous les autres, organisés selon des lois invariables. Si bien que, vivant directement dans l'ordre social, l'humain y subit la pression des autres ordres, qu'il parvient cependant à gérer précisément à travers l'ordre social. C'est ainsi que le social explique le biologique.

Au début de la quarantième leçon du *Cours de philosophie positive* Comte affirme que l'étude de l'homme, avec l'étude du monde extérieur, appartient au sujet de « toutes nos conceptions philosophiques »²². Selon la méthode objective, la philosophie positive est partie du monde pour aller vers l'homme ; mais, déjà, Comte annonce une autre méthode, dite subjective parce qu'elle va de l'homme vers le monde : la vraie philosophie devant concilier les deux méthodes²³.

On comprend alors le recours à la religion de l'Humanité, comme religion d'amour, religion d'ordre et religion de progrès : « l'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but »²⁴. On y voit comment des éléments s'agentent étroitement dans un tout, puisque les trois éléments interfèrent en se solidarisant et se continuant l'un l'autre : l'amour cherche l'ordre et pousse au progrès, l'ordre consolide l'amour et dirige le progrès, le progrès développe l'ordre et ramène à l'amour²⁵.

Entre sensation et mouvement se déploie la vie de relation, essentiellement intermittente. Or, la sensation et le mouvement constituent le signe en tant que tel avec l'aide d'un troisième constituant, qui est ce que Comte appelle la « vitalité intermédiaire » qui, affectée par les sensations, [...] inspire les mouvements »²⁶.

²⁰ Voir le chapitre « L'Anthropologie du signe », dans Angèle Kremer-Marietti, *L'Anthropologie positiviste d'Auguste Comte* (1980), Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 210-251. Id. dans *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte*, pp.137-150 : " Auguste Comte et la sémiotique"; pp. 151-170: "Auguste Comte et la philosophie du langage"; pp. 171-180: "Théorie du signe: Comte entre Saussure et Peirce". Voir aussi <http://dogma.free.fr>

²¹ SPP, II, 13.

²² *Cours de philosophie positive*, I, 665.

²³ *Op. cit.*, I, 666. Cf. A. Kremer-Marietti, "Méthode objective et méthode subjective selon Comte", in *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte. Sentiments Images Signes*, pp. 87-102.

²⁴ SPP, II, 65.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ SPP, I, 660.

Le signe linguistique, en particulier indique, d'une part, l'ordre extérieur et, de l'autre, l'ordre intérieur, selon sa double constitution objective-subjective, mise en exercice par une troisième réalité invoquée par Comte, la « vitalité intermédiaire ». Il se produit alors comme un « circuit réverbérant », notion utilisée, de nos jours, par Changeux²⁷ pour expliquer la formation des « objets mentaux » à partir de l'envoi d'un axone par le neurone A vers le neurone B qui le renvoie à A, en fermant ainsi le circuit A-B devenant oscillant sous l'effet du potentiel d'action.

Pour conclure, je pourrais proposer de prendre séparément divers éléments du kaléidoscope comtien.

3. Quelques éléments du kaléidoscope comtien

On peut voir un premier enchaînement aboutir à la formule comtienne : « un organisme approprié et un milieu convenable ». Alors, un troisième élément s'impose à côté de l'anatomie et de la physiologie, c'est la théorie générale des milieux organiques et de leur action sur l'organisme.

Biologie

Avant Comte, ce sont Gottfried Reinhold Treviranus (1776-1837) et Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829) qui usèrent, dès 1802, du néologisme 'biologie' ; le premier, dans son traité intitulé *Biologie* (1802-1822) ; et le second dans l'ouvrage *Hydrogéologie* (1802)²⁸.

Sur le terme 'biologie', la note de Comte, à la 36^e leçon, renvoie à Blainville : « Je ne pense pas qu'aucun philosophe puisse aujourd'hui suivre un peu loin une série quelconque d'idées générales sur l'ensemble rationnel des considérations positives propres aux corps vivants, sans être, en quelque sorte, naturellement obligé d'employer cette heureuse expression de *biologie*, si judicieusement construite par M. de Blainville, et dont le nom de *physiologie*, même purifié, n'offrirait qu'un faible et équivoque équivalent »²⁹.

La biologie, science de l'homme

Comte place l'étude de l'homme au centre de l'objet de la biologie ; aussi la notion même de l'homme constitue-t-elle pour lui l'unité biologique fondamentale à partir de laquelle nous pouvons estimer les autres systèmes organiques. Cette option comtienne contribue à une biologie positive humaniste selon laquelle « l'étude de l'homme doit toujours hautement dominer le système complet de la science biologique, soit comme point de départ, soit comme but »³⁰. Comte distingue aussi l'étude de l'homme comme étant « la seule unité fondamentale d'après laquelle nous puissions apprécier, à un degré plus ou moins exact, tous les autres systèmes organiques »³¹.

Or, Kurt Goldstein (1878-1965) se retrouve dans les mêmes voies que Comte lorsqu'il écrit : « Prenant l'homme comme point de départ, nous chercherons à comprendre à

²⁷ Cf. A. Kremer-Marietti, *La philosophie cognitive* (1994), Paris, L'Harmattan, 2002, p. 57. Voir Jean-Pierre Changeux, *L'homme neuronal*, Paris, Fayard, 1983.

²⁸ Cf. Jean Gayon, « De la biologie comme science historique », *Les temps modernes*, vol. 60, n° 630, Mars 2005, p. 55-67.

²⁹ C, I, 602, note. Il s'agit du zoologiste Henri Marie Ducrotay de Blainville (1777-1850).

³⁰ C, I, 686.

³¹ C, I, 686.

partir de son comportement celui des autres êtres vivants »³² Le même auteur précise : « Si nous essayons, sans parti pris théorique, de saisir les organismes en ce qu'ils ont de spécifique, c'est immédiatement vers l'homme que nous nous tournons comme vers le point de départ le plus simple d'une pareille investigation »³³.

Milieu

Comte s'explique sur l'utilisation du terme 'milieu' : « Fluide où l'organisme est plongé, mais, en général, l'ensemble général des circonstances extérieures d'un genre quelconque, nécessaires à l'existence de chaque organisme déterminé. [...] la spontanéité avec laquelle [cette expression nouvelle] s'est si souvent présentée sous ma plume, malgré ma constante aversion pour le néologisme systématique, ne me permet guère de douter que ce terme abstrait ne manquât réellement jusqu'ici à la science des corps vivants. »³⁴

On peut comparer avec la définition que C.F. Sacchi donne à l'article « Milieu »³⁵ dans un texte comtien : « L'organisme et son milieu constituent le binôme fondamental de l'écologie. Dans cette discipline, on entend par 'milieu' la partie du monde avec laquelle un organisme vivant est en contact : c'est donc celle qui en détermine les réactions, les adaptations physiologiques et parfois même morphologiques, celle qui est, en retour, modifiée, transformée, façonnée par ce contact avec le vivant. »

Le milieu intérieur

Le milieu intérieur, dont la notion a été mise en doute dans la biologie de Comte par Canguilhem, apparaît avec la considération par Comte des substances dites « alibiles »³⁶, c'est-à-dire nutritives. Il faut voir à ce sujet le chapitre sur la chimie organique³⁷.

Dépendance et variation

Si « l'organisme vivant, à mesure qu'il s'élève, devient incontestablement de plus en plus dépendant du milieu correspondant, il en dépend d'ailleurs de moins en moins sous le second aspect : c'est-à-dire que son existence exige un ensemble plus complexe de circonstances extérieures, mais qu'elle est compatible avec des limites de variation plus étendues de chaque influence prise à part. »³⁸.

Action des milieux organiques sur l'organisme

En confirmant l'expression comtienne : « un organisme approprié et un milieu convenable »³⁹, un troisième élément s'impose à côté de l'anatomie et de la physiologie, c'est la théorie générale des milieux organiques et de leur action sur l'organisme⁴⁰ : une idée dont Lamarck est considéré par Comte comme le créateur, et que Blainville exprimait quand il proposait l'étude des modificateurs externes, généraux ou spéciaux. Notons que cette théorie est aussi ce que Bertillon (1821-1883) nommait « médiologie ».

³² Kurt Goldstein, *La structure de l'organisme* (1934), Paris, Gallimard, 1951, p.7.

³³ Op. cit., p.9.

³⁴ C, I, 682, note.

³⁵ *Encyclopædia Universalis*, Vol.11, Paris, Encyclopædia Universalis Éditeur, 1968, p.17, 2^e colonne.

³⁶ C, I, 40^e l., 689.

³⁷ C, I, 39^e l., 637-650.

³⁸ C, I, 678.

³⁹ C, I, 682.

⁴⁰ C, I, 685.

La notion de « théorie des milieux » rdt définie comme suit dans l'article de Littré et Robin du *Dictionnaire de médecine* de Nysten (10^{ème} édition, 1855, p. 811) : On donne le nom de science ou théorie des milieux à une science qui a pour objet : d'une part, le tout complexe représenté par les objets qui entourent les corps organisés ; puis, d'autre part, ces corps eux-mêmes, et pour but ou objet de connaissance des conditions de relations des premiers aux seconds. Car ces conditions de relations sont autant de conditions d'existence pour l'être organisé. »

Comte place l'étude de l'homme au centre de l'objet de la biologie ; aussi la notion même de l'homme constitue-t-elle pour lui l'unité biologique fondamentale à partir de laquelle nous pouvons estimer les autres systèmes organiques.

Le fait social « naturel » en tant que milieu

Comte va procéder du tout aux parties et ne pas définir l'humanité à partir de l'homme ; au contraire, l'humain sera défini à partir de l'humanité grâce à la sociologie. Une destination synthétique domine les recherches analytiques et les études des relations entre les fonctions et les organes ne resteront plus isolées.

La vitalité commune

Quant à la considération de l'humain, elle permet de voir constituée une unité fondamentale, susceptible de servir à la coordination systématique de la série entière des cas biologiques⁴¹. Après l'analyse de l'homme envisagé à l'état adulte et au degré normal pour avoir « la grande unité scientifique selon laquelle s'ordonnent les termes successifs de l'immense série biologique »⁴², Comte recommande de descendre « jusqu'aux organisations les plus simples et aux modes d'organisation d'existence les plus imparfaits ».

Et, là encore, nous trouvons des positions analogues chez Kurt Goldstein dans l'idée d'inverser la marche habituelle des classifications et des études biologiques ; celui-ci écrit qu'il suit effectivement la marche inverse à la marche habituelle⁴³.

Comte demande qu'on reprenne intégralement l'ensemble des études pour approfondir les connaissances par la comparaison du terme primordial (l'humain) à tous les autres termes de plus en plus simples ou de moins en moins complexes⁴⁴. Mais réciproquement il propose l'analyse comparative des complications graduelles en remontant du type le plus inférieur jusqu'à l'humain.

Unité du règne organique

Dans le *Système*, la référence au tissu cellulaire se trouve confirmée par Comte, puisqu'il est reconnu comme « unique base de toute structure organique »⁴⁵. Rendant alors hommage à Schwann⁴⁶, Auguste Comte signale ce qu'il appelle la « lacune » du *Cours de philosophie positive* sur la question.

⁴¹ C, I, 700.

⁴² Ibid.

⁴³ Kurt Goldstein, *La structure de l'organisme*, p.7.

⁴⁴ C, I, 701.

⁴⁵ SPP, I, 649.

⁴⁶ Cf. Schwann, *Mikroskopischen Untersuchungen über die Übereinstimmung in der Struktur und dem Wachstum der Tiere und der Pflanzen* (1839). Voir : J.R.Baker, « The Cell Theory : a Restatement, History and Critique », Parts 1-5, *Quarterly Journal of Microscopical Science*, 89-96 (1948-1953) ; Georges Canguilhem, "La théorie cellulaire", in *La connaissance de la vie* (1952), Paris, Vrin, 7^{ème} édition 1985 ; également, André Stanguennec, « Le scalpel contre le microscope, Auguste Comte et la théorie cellulaire », *History and Philosophy of the Life Sciences*, 6(2), 1984, pp. 171-182.

Pour Comte la théorie de Lamarck est en contradiction avec les notions fondamentales de l'organisation et de la vie : elle supposerait « le plus de vie là où il y a le moins d'organisation »⁴⁷. C'est pourquoi Comte préfère le fixisme de Cuvier (1769-1832) qui confirme ses propres observations au sujet de l'espèce humaine dans laquelle « la nature fondamentale reste évidemment invariable »⁴⁸. Comte émet ce qu'il appelle une grande loi naturelle et qui est : « la tendance essentielle des espèces vivantes à se perpétuer indéfiniment avec les mêmes caractères principaux, malgré la variation du système extérieur de leurs conditions d'existence »⁴⁹. L'espèce se modifie d'après Comte jusqu'à un point où elle périt.

Toutefois, c'est à partir du lamarckisme qu'intervient la question de la continuité ou de la discontinuité de la progression organique. En admettant l'hypothèse de Lamarck, qui voit une succession des états organiques par des transitions imperceptibles, il faudrait conclure à la continuité rigoureuse de la série ascendante. Mais Comte pose en principe la discontinuité de cette série en optant pour la fixité fondamentale des espèces vivantes, « car, affirme-t-il, l'idée d'*espèce* qui constitue, par sa nature, la principale unité biotaxique, cesserait presque absolument de comporter aucune exacte définition scientifique si nous devons admettre la transformation indéfinie des diverses espèces les unes dans les autres, sous l'influence suffisamment prolongée de circonstances extérieures suffisamment intenses »⁵⁰. Cette position sera maintenue dans le *Système de politique positive*.

Une psychophysique

Comte se représente une sorte de psychophysique avant la lettre ; c'est ce qui apparaît quand il écrit : « la théorie des sensations est nécessairement subordonnée aux lois physiques correspondantes, comme cela est surtout manifeste pour les théories de la vision et de l'audition comparées à l'optique et à l'acoustique, en ce qui concerne le vrai mode général d'action propre à l'appareil oculaire ou auditif »⁵¹.

Comte demande qu'il soit fait un accueil favorable aux expériences de Pinel-Grandchamp et Foville⁵², qui tentèrent de déterminer le siège distinct des saveurs dans des parties correspondantes de l'organe du goût, « car, écrit-il, un tel exemple est très propre à faire ici nettement comprendre en quoi doit surtout consister le perfectionnement positif de l'étude préliminaire des sensations, qui se réduit en effet principalement à développer, avec une précision toujours croissante, l'harmonie fondamentale entre l'analyse anatomique et l'analyse physiologique »⁵³.

Irritabilité et sensibilité

C'est ainsi que Comte est naturellement amené à traiter les phénomènes intellectuels et moraux comme appartenant à la fois aux phénomènes de l'irritabilité et à ceux de la sensibilité proprement dite. Deux classes de considérations interviennent ; les unes se rapportent à chaque fonction de mouvement et de sensation, les autres à l'association de ces diverses fonctions. La première classe constitue « la théorie de l'intermittence de l'action »⁵⁴, la seconde celle de l'habitude. Le sommeil s'explique, selon Bichat que

⁴⁷ C, I, 778.

⁴⁸ C, I, 779.

⁴⁹ C, I, 779.

⁵⁰ C, I, 776.

⁵¹ C, I, 834.

⁵² Cf. Pinel-Grandchamp Félix, Foville Achille, *Recherches sur le siège spécial des différentes fonctions du système nerveux*, 1823.

⁵³ C, I, 836.

⁵⁴ C, I, 836.

reprend Comte, par la théorie de l'intermittence d'action. Comte soulève le problème des songes et du somnambulisme : chez les animaux, les songes peuvent être dirigés par des observateurs, à l'aide d'impressions extérieures sur les sens dont l'action est involontaire. La théorie de l'habitude sert d'axe de la théorie de l'intermittence de l'action : Comte rattache la loi de l'habitude — peu étudiée jusque-là — à la loi universelle de l'inertie. Il propose que des études s'orientent sur les questions du plaisir et de la douleur, d'un point de vue physique et moral, également sur les questions de l'ennui, de la santé, du bien-être et même du bonheur⁵⁵.

Sympathie et synergie

Sympathie (notion due à Bichat) et synergie (notion due à Barthez) forment les deux parties essentielles de l'étude générale de l'association des fonctions animales. Comte précise : « Il y a synergie toutes les fois que deux organes concourent simultanément à l'accomplissement régulier d'une fonction quelconque, tandis que toute sympathie suppose, au contraire, une certaine perturbation, momentanée ou persistante, partielle ou plus ou moins générale, qu'il s'agit de faire cesser par l'intervention d'un organe non affecté primitivement »⁵⁶.

La véritable théorie du moi

L'étude de la synergie ne présente pas un caractère scientifique suffisant, mais Comte pense qu'elle pourrait conduire à une théorie capitale, celle de l'unité fondamentale de l'organisme animal, où il pense qu'il faudrait chercher « la vraie théorie du moi, si absurdement dénaturée par les vaines théories des métaphysiciens »⁵⁷.

Comte approuverait certainement des recherches comme celles de l'actuelle *Association pour l'étude scientifique de la conscience* (ASSC : *Association for the Scientific Study of Consciousness*) : en effet, pour lui les études biologiques convergent normalement vers la psychologie scientifique, qu'elle soit physique, physiologique ou somatique.

Vie et organisation

Ce que Comte a su voir, c'est l'unité de l'organisme dans la notion de ce qu'il appelle « la corrélation nécessaire entre les idées d'organisation et les idées de vie » (C, I, 738). Il existe pour lui — comme pour Kurt Goldstein — une totalité organique, puisque, « par cela même que tel organe fait partie de tel être vivant, il concourt nécessairement, d'une manière déterminée quoique peut-être inconnue, à l'ensemble des actes qui composent son existence. »

De la biologie à la psychologie

Partis de la biologie, nous voici donc arrivés à la psychologie. L'étude des fonctions affectives et intellectuelles consiste, pour Comte, dans l'examen expérimental et rationnel des phénomènes de sensibilité intérieure ; il s'agit là, dit-il, d'un « simple prolongement général de la physiologie animale jusqu'à ses dernières attributions fondamentales » (C, I, 849-850).

On comprend donc qu'opposé à l'introspection, dénuée de toute garantie scientifique, Comte soit partisan d'une étude systématique des fonctions affectives et intellectuelles. Dès 1828, le sixième opuscule avait donné l'essentiel de sa pensée sur ce mode de recherche. Comte s'était rallié à Broussais qui, écrivait-il, « a dignement compris

⁵⁵ C, I, 839-840.

⁵⁶ C, I, 840, 738.

⁵⁷ C, I, 841.

combien il importe de s'opposer à la direction vague et chimérique dans laquelle on cherche à entraîner aujourd'hui la jeunesse française »⁵⁸.

Le fameux "mind/body problem"

Comte nie le prétendu antagonisme entre la réalité psychologique et la réalité matérielle : cette position se confirmera dans le *Système de politique positive*⁵⁹, dans lequel Comte affirme que la « science réelle » élude le dualisme de l'âme et du corps.

Dans cette solution au fameux et actuel *mind/body problem*, Comte est rejoint aujourd'hui par les cognitivistes dont les travaux des époux Churchland se font l'écho : cf. Churchland (Patricia Smith), *Neurophilosophy. Toward a Unified Science of the Mind/Brain*, MIT Press, 1986; et Churchland (Paul M.), *Matter and Consciousness*, MIT Press, 1988.

L'affection

Comte déclare impuissante la méthode métaphysique devant la tâche à laquelle elle a été appliquée : l'introspection. Les fonctions affectives et intellectuelles ne peuvent être directement observées durant leur accomplissement.

Le rapport à l'affectivité se confirmera dans l'évolution du positivisme ; il apparaît manifestement dans le « Tableau cérébral » dans lequel l'affectivité occupe une place fondamentale. En effet, les données « biosociologiques » de la 50^{ème} leçon (écrite avant le 1er juillet 1839) se sont prolongées et développées avec le *Tableau des fonctions cérébrales*, que Comte dit avoir conçu à partir de 1847 jusqu'en 1850⁶⁰ : en 1851, dans le tome I du *Système de politique positive*, ce tableau montre à l'évidence que la spéculation et l'action sont dominées par l'affection. Répondant à un processus de décomposition binaire, le Tableau cérébral pose, entre l'égoïsme complet et le pur altruisme, l'échelle des affections intermédiaires⁶¹. Comte rappelle le principe classificatoire dont procède ce Tableau, confirmant le succès d'une logique de la découverte qui lui est propre. Le rapport fondamental à l'affectivité se dégage également de l'étude du langage développée au second tome du *Système de politique positive*.⁶²

L'appareil cérébral

Pour Comte, il faudrait plutôt adapter l'analyse purement physiologique des facultés à une analyse anatomique de l'appareil cérébral.

Or, c'est là une recherche poursuivie actuellement : citons la « méthode des lésions » de Damasio⁶³, qui permet de mettre en lumière certains systèmes de neurones sous-tendant différents types de connaissances. De même, on peut voir Jerry Fodor⁶⁴, dans son architecture de la cognition, revenir globalement à la thèse des localisations de Gall et Spurzheim, mais en rejetant l'idée de relier ponctuellement les fonctions supérieures du cerveau à son organisation. Inversement, les cognitivistes recherchent les bases autant anatomiques que physiologiques du fonctionnement du cerveau.

⁵⁸ *Examen du traité de Broussais sur l'irritation*, in *Opuscules de philosophie sociale*, Paris, Ernest Leroux, 1883, p. 293.

⁵⁹ SPP, III, 617.

⁶⁰ SPP, I, 680.

⁶¹ SPP, I, Introduction fondamentale, 3, 692-693.

⁶² Voir mon article, "Auguste Comte et la philosophie du langage", Colloque de Carthage, avril 1999, in *Le kaléidoscope épistémologique d'Auguste Comte. Sentiments Images Signes*, op. cit. pp.151-170.

⁶³ Cf. Damasio, A. R., *Descartes'Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, Grosset/Putnam, New York, 1994.

⁶⁴ Cf. Jerry A. Fodor, *The Modularity of Mind*, Londres, The MIT Press, 1983.

Aussi ne sera-t-on pas étonné de trouver chez Comte une thèse de la constitution du signe qui ne manque pas d'intérêt dans la nouvelle configuration du savoir cognitif.⁶⁵ L'individu humain est une totalité qui se distingue de son milieu ; comme Comte l'écrivait à Mill, « c'est l'organisme et non le milieu qui nous fait hommes plutôt que singes ou chiens, et même qui détermine notre mode spécial d'humanité jusqu'à un degré beaucoup plus circonscrit qu'on ne le croit souvent ».⁶⁶

Les trois lois sociologiques

Pour conclure au niveau de la synthèse sociologique, c'est-à-dire au niveau global du système comtien, évoquons les trois lois sociologiques⁶⁷, qui sont : 1° la loi des trois états ; 2° la loi du classement qui règle la hiérarchie, historique et dogmatique, « de nos diverses conceptions abstraites d'après la généralité décroissante et la complication croissante des phénomènes correspondants » ; 3° la loi de l'activité (d'abord conquérante, puis défensive, et enfin industrielle)⁶⁸.

La sociocratie

Étant donné la nouvelle tâche de la philosophie positive d'ajouter, à l'efficacité morale de l'intelligence, l'aptitude méconnue du sentiment, « pour inspirer la raison »⁶⁹, le vrai ou le nouveau Grand-Être et même le nouvel Être-Suprême exige un effort, au-delà du dogme (autrement dit la science), vers le culte et le régime : voilà qui relève de la *sociocratie*, afin de conserver « l'union des éléments séparables qui le constituent »⁷⁰.

C'est dans l'Introduction fondamentale du *Système*, ou *Discours sur l'ensemble du positivisme*⁷¹, qu'apparaît le terme de « sociocratie » avec une note, qui souligne et explique le néologisme dont Comte s'excuse, de même qu'il fit pour les termes de 'sociologie' et de 'sociolâtrie'. D'une part, le caractère hybride rappelle, écrit-il, « le concours historique des deux sources antiques, l'une sociale, l'autre mentale, de la civilisation moderne ». Le raisonnement de Comte est le suivant : « Si donc la *théocratie* et la *théolâtrie* reposèrent sur la *théologie*, la *sociologie* constitue certainement la base systématique de la *sociocratie* et de la *sociolâtrie*. » Après le substantif, l'adjectif « sociocratique » apparaît à la page suivante, quand Auguste Comte annonce que le second traité sera « souvent sociocratique »⁷². Et il nous fait comprendre de quoi il s'agit en expliquant que nous sommes désormais dans le contexte religieux et qu'il faudra lutter contre « la dispersion empirique »⁷³. À la page précédente, il avait indiqué que, même si l'élaboration du dogme (c'est-à-dire de la science) prévaut, « elle demeure insuffisante concernant le régime et le culte. C'est pourquoi le *Système de politique positive* qu'ouvre ce Discours sera *sociocratique* mais encore *sociolâtrique*, en s'inscrivant dans une double référence à la sociologie.

Il sera question, dans le courant du discours, de l'interrègne irréligieux qui sépare du Moyen Âge les contemporains de Comte. D'où le recours qui sera fait aux prolétaires et aux femmes. On va en même temps renflouer la logique positive par la combinaison explicite et continue des modes anciens, propres aux trois âges (fétichisme,

⁶⁵ Je renvoie à mon ouvrage *La philosophie cognitive* (1994), L'Harmattan, 2001, pp. 54-57.

⁶⁶ Lettre du 14 novembre 1843, in *Correspondance de John Stuart Mill et d'Auguste Comte*, op.cit., p.275.

⁶⁷ SPP, I, 625-627.

⁶⁸ SPP, I, 625-627.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ SPP, I, 417.

⁷¹ SPP, I, 403.

⁷² SPP, I, 404.

⁷³ SPP, I, 405.

polythéisme, monothéisme) pris dans le premier âge théologique (loi des trois états) qui furent successivement la « puissance des sentiments », « l'efficacité des images », et « l'aptitude des signes naturels et artificiels ». Nous sommes la seule espèce sociable, affirme Comte, qui soit capable de former spontanément un Grand-Être⁷⁴. C'est ce que Comte appelle l'« unité sociocratique », liée à « l'immensité » et à « l'éternité » de l'organisme collectif. Par la suite⁷⁵, Comte parlera de « sociocratie finale » se rattachant, d'ailleurs, à la théocratie initiale⁷⁶, dont il évoque les « principales conditions » qu'il reste à ébaucher ou « les éléments essentiels » qu'il reste à faire surgir. Au tome IV du *Système de politique positive*, il sera question, à plusieurs reprises, de « constitution sociocratique »⁷⁷. La constitution « normale » de la *sociocratie* nécessite quatre services assurés par : 1. la présidence domestique des représentants de sa nature, 2. les interprètes de ses lois, 3. les ministres de ses desseins, 4. les agents de sa puissance. Dès lors, la *sociocratie* peut fonctionner selon des attributs qui se résument à quatre verbes essentiels : **aimer, savoir, vouloir, pouvoir**.

Notons qu'actuellement au Canada, le gouvernement de la province de la Saskatchewan a obtenu que l'Assemblée communautaire fransaskoise explore et adopte le concept de *sociocratie*, en tant que « prise de décision par consentement », pour s'en inspirer afin d'améliorer ses mécanismes de gouvernance et de représentation. Les décisions sont communiquées au ministère du Patrimoine canadien, qui reconnaît les choix de gouvernance du secteur communautaire fransaskois.

⁷⁴ SPP, I, 628-629.

⁷⁵ Au tome II du *Système de politique positive*.

⁷⁶ SPP, II, 119.

⁷⁷ SPP, IV, 65-66, 82, 334.